



HAL
open science

Du Nord au Souss. Circulations (post-)coloniales, migrations et exploitation des mineurs marocains (1955-1990)

Anton Perdoncin

► **To cite this version:**

Anton Perdoncin. Du Nord au Souss. Circulations (post-)coloniales, migrations et exploitation des mineurs marocains (1955-1990). Clément Barbier; Vianney Schlegel; Janoé Vulbeau. Gouverner les territoires du “ Nord ”. Capitalisme, altérité et pauvreté, Presses du Septentrion, 2024, 9782757442326. halshs-03639376

HAL Id: halshs-03639376

<https://shs.hal.science/halshs-03639376v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Du Nord au Souss

Circulations (post-)coloniales, migrations et exploitation des mineurs marocains (1955-1990)

Anton Perdoncin

Paru dans Clément Barbier, Vianney Schlegel, Janoé Vulbeau (dir.). *Gouverner les territoires du « Nord »*. *Capitalisme, altérité et pauvreté*. Presses du Septentrion, 2024.

Les migrations de travailleurs dessinent des liens entre des espaces d'arrivées, territoires du travail et de la vie hors-travail et des espaces d'origine, territoires de formation et de reproduction de la force de travail. Elles s'organisent selon les scansionnements des recrutements, de l'acheminement et de la mise au travail, étapes d'itinéraires migratoires marqués par des aller-retours entre ici et là-bas, dans un balancement caractéristique des vies de prolétaires migrants entre permanence et précarité (Sayad, 1979). Les liens entre territoires façonnés par ces itinéraires migratoires s'inscrivent dans des rapports de production – qui définissent les positions occupées par les travailleurs migrants dans l'organisation du travail à l'échelle d'une entreprise ou d'un bassin d'emploi – et dans des rapports de force entre pays d'immigration et pays d'émigration déterminés, dans le cas des migrations de travailleurs provenant de territoires colonisés, par le colonialisme.

Les territoires industriels du Nord et du Pas-de-Calais ont été façonnés, au moins depuis le XIX^e siècle, par des migrations organisées par le patronat, les connectant à la Wallonie voisine ou aux Flandres (Cabot, 2017), à l'Italie (Rinauro, 2012) ou à la Pologne (Ponty, 1988) plus lointaines, ou encore à l'Algérie coloniale (Blanchard, 2018). Cette composante coloniale des connexions entre le Nord et les territoires d'origine des travailleurs appelés à y travailler se renforce dans la seconde moitié du XX^e siècle, sous l'effet de l'un des plus importants programmes de recrutement de main-d'œuvre étrangère mis en œuvre dans l'histoire des migrations et de l'exploitation industrielle du travail migrant. Du milieu des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, les Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (HBNPC) recrutent dans le sud du Maroc plusieurs dizaines de milliers de travailleurs. Ces derniers côtoient ainsi dans les puits et les cités minières d'autres travailleurs immigrés (Italiens, Polonais, Algériens notamment). Le Maroc devient, au fil des

années 1950 et 1960, le réservoir principal puis unique de main-d'œuvre étrangère, en raison d'une série d'ajustements et d'arbitrages liés notamment à l'arrêt de l'émigration italienne pour les mines – à l'issue de la catastrophe de Marcinelle le 8 août 1956 – et aux problèmes politiques posés par la main-d'œuvre Algérienne dans un contexte de guerre d'indépendance algérienne et de tensions post-indépendance. Les raisons pour lesquelles les HBNPC mettent en œuvre ce programme de recrutement sont diverses et amènent à s'intéresser aux rapports entre territoires du travail et territoires d'origine. De façon générale, il s'agit pour l'entreprise d'assurer un afflux régulier de main-d'œuvre jeune pour effectuer les travaux les plus pénibles et les moins qualifiés liés à l'extraction du charbon, dans un contexte de diminution puis d'arrêt (à partir des années 1960) du recrutement local dans le Nord et le Pas-de-Calais. Le recrutement des travailleurs marocains s'intègre ainsi à la politique de liquidation de l'exploitation charbonnière, mono-industrie structurant l'essentiel des relations sociales sur le territoire du bassin minier. Il connecte les territoires du Nord et du Pas-de-Calais où l'entreprise exerce une emprise sociale et économique puissante (Fontaine, 2010, 213-214) au Sous-saharien marocain, cette vaste zone berbérophone du sud du Maroc, qui s'étend de la plaine bordée à l'ouest par l'océan Atlantique – sur lequel s'ouvre le port d'Agadir – et au sud-est par les montagnes de l'Anti-Atlas, jusqu'aux plateaux de Ouarzazate et de Zagora, au-delà de la barrière du Haut-Atlas¹.

Rapports de production et rapports de domination coloniale définissent ainsi, pour les mineurs marocains des HBNPC, les coordonnées d'un traitement différencié et d'une infériorisation, conditions de son intégration économique à l'organisation du travail et au bassin d'emploi. Ce qui se joue dans la seconde moitié du XX^e siècle dans le Nord, c'est la confrontation entre des logiques de long terme de circulations européennes et trans-méditerranéennes suscitées par l'industrialisation et des logiques mises en œuvre dans les années 1950 de circulations post-coloniales intégrées à une politique concertée et planifiée de désindustrialisation. En d'autres termes, étudier les migrations des mineurs marocains, c'est questionner la façon dont le colonialisme a été un des instruments de la désindustrialisation des territoires du Nord.

¹ Cette connexion s'inscrit, au-delà de la période du Protectorat (1912-1956), dans un contexte de relations denses entre le Maroc et son ancien tuteur colonial, notamment par l'existence de migrations intenses et renouvelées entre les deux pays (Atouf, 2009 ; Berriane *et al.*, 2015)

La question du transfert de pratiques et de représentations issues de la colonisation entremêle une polémique politique à rebondissements et une discussion scientifique relative à l'analyse des continuités et ruptures entre domination des populations colonisées en situation coloniale et discrimination des populations migrantes et de leurs descendants provenant des colonies en métropole (Blanchard *et al.*, 2005). Sans entrer dans le détail des arguments, disons que tracer une ligne continue entre racisme colonial et discriminations « post-coloniales » ne va pas sans poser problème (Saada, 2017, 2006) et nécessite a minima de saisir les médiations pratiques par lesquelles les transferts ont lieu. Quelles sont donc les façons concrètes par lesquelles s'opèrent les circulations entre territoires de la mise au travail et de l'exploitation et territoires d'origines et de la domination coloniale ? Dans ce chapitre, on propose d'analyser les rapports entre le Nord et le Souss marocain au prisme des continuités et des ruptures des pratiques de gestion des populations colonisées ou anciennement colonisées. Plus précisément, il s'agit d'entrer dans la logique pratique des circulations coloniales et post-coloniales, en s'intéressant à ceux par qui elles sont passées : les agents chargés du recrutement et du contrôle des travailleurs immigrés, qui ont joué un rôle primordial dans la retraduction de la domination coloniale au travail et hors-travail, dans le cadre de la politique de planification de la récession charbonnière.

Les travailleurs marocains des HBNPC connaissent des carrières professionnelles spécifiques, modelées par les effets sociaux et économiques de la lente récession de l'activité charbonnière (Perdoncin, 2021)². Ils sont aussi l'objet d'un encadrement spécifique au travail et hors-travail dans les cités minières où ils sont logés, assuré par un service dédié de l'administration de l'entreprise, et un personnel spécialisé. Des agents recruteurs sont envoyés par l'entreprise dans le Souss. Un va-et-vient des travailleurs marocains est organisé, au gré des contrats et de leurs renouvellements. Des négociations ont lieu de façon continue entre l'entreprise et les autorités marocaines. Les cités minières où sont logés les Marocains font l'objet d'une surveillance quotidienne. Ces dispositifs réglant les conditions du recrutement et de la mise au travail des Marocains, dans le cadre de

² Les mineurs marocains sont fortement surreprésentés parmi les postes subalternes les moins qualifiés et les plus pénibles, les plus exposés aux poussières de silice, cause de la silicose (Rosental, 2017). Ils sont chargés de l'abattage du charbon au marteau piqueur, du percement des galeries ou encore du ramassage du charbon dans les veines. Dans les mines comme dans d'autres industries la hiérarchie professionnelle s'articule à une hiérarchie raciale (Jounin, 2004 ; Pitti, 2008).

la récession charbonnière, sont élaborés et mis en œuvre par des agents recruteurs, issus et formés dans l'administration civile ou militaire coloniale (Hmed, 2006 ; de Barros, 2006), qui sont les chevilles ouvrières des circulations coloniales et post-coloniales entre territoires du travail – le Nord – et territoires d'origine – le Souss. Étudier les trajectoires et les pratiques de ces agents permet de comprendre non seulement comment le recrutement a été conçu et s'est perpétué sur plus de deux décennies, mais aussi comment il a assuré d'abord le maintien puis l'extinction progressive de l'exploitation charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais. Afin d'étudier ces processus, on commencera par décrire la trajectoire sociale et professionnelle du recruteur principal, Félix Mora. On étudiera ensuite la manière dont a été formé et recruté le personnel en charge de la gestion des mineurs marocains, puis les pratiques d'encadrement de ces mineurs.

Félix Mora : une carrière marocaine entre Nord et Souss

Le rapatriement de pratiques de recrutement et d'encadrement des populations passe par l'action d'agents de l'État ou d'institutions publiques ou privées qui se spécialisent dans la gestion des populations issues des (ex-)colonies en France (Politix, 2006). Dès la Première Guerre mondiale, des militaires et des administrateurs civils formés dans les colonies sont employés par l'État français afin de surveiller les travailleurs coloniaux employés « à l'arrière » et d'organiser leur vie quotidienne dans les camps et les usines (Stovall, 1993, p. 46). Pendant et après la Seconde Guerre mondiale, divers processus d'encadrement construisent les « Nord-Africains » comme une catégorie à part, objet de politiques spécifiques (Mulonnière, 2023). Notamment, à partir de la fin des années 1940, d'anciens soldats prolongent leur engagement militaire par une gestion des travailleurs algériens, notamment dans les foyers de travailleurs où est mis en œuvre un système de contrôle s'apparentant à l'enrégimentement (Hmed, 2006). Aux HBNPC aussi, ce sont d'anciens soldats et officiers coloniaux qui sélectionnent les recrues marocaines, et organisent la gestion de leurs conditions de vie en France. L'usage d'anciens soldats comme surveillants dans les corons et les baraquements est un caractère récurrent du paternalisme patronal minier et de la disciplinarisation de la force de travail minière³. Mais lorsqu'il s'agit spécifiquement

³ Janine Ponty (1988) l'évoque à propos du Nord-Pas-de-Calais de l'entre-deux guerres. Pour la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, le documentaire *Sous l'œil des Houillères* réalisé par l'historienne Marion Fontaine et le documentariste Richard Berthollet (2017, D_Vox et France 3 Hauts-de-France) fournit une description saisissante de la police

des Marocains, ce sont des soldats formés sous le Protectorat, ou ayant une expérience particulière de l'examen et du traitement médical des populations marocaines, qui sont embauchés par l'entreprise.

C'est le cas de l'un des personnages principaux de cette histoire, Félix Mora (1926-1995). Son dossier de carrière, conservé à Noyelles-sous-Lens par l'Agence de garantie des droits des mineurs, dans ces mêmes bâtiments où étaient implantés les bureaux du service en charge des Marocains, contient les traces de ses emplois successifs au sein de l'entreprise, des expériences qui lui ont permis d'y être recruté, et des évaluations de ses supérieurs⁴. Mora naît à Croix, une petite commune bourgeoise du Nord⁵, située entre Lille et Roubaix, le 28 août 1926. Son père travaille au quotidien local *La Voix du Nord*, sa mère est sans doute sans emploi. Sa première expérience professionnelle, la seule hors de l'armée et des HBNPC, a lieu à l'âge de 15 ans, en tant qu'ouvrier journalier de février à octobre 1941 à *L'Écho du Nord*. Après le certificat d'études primaires et deux années de cours supérieur, il poursuit des études de typographe à l'École professionnelle de l'industrie lilloise (EPIL, un institut professionnel privé) où il décroche en 1945 un CAP de « compositeur et machiniste typographe ». Le déclenchement de la guerre interrompt ce qui aurait pu être une carrière professionnelle d'ouvrier qualifié ou de technicien. Engagé volontaire en juin 1945, à l'âge de 19 ans, à l'Intendance militaire de Lille, au titre des Tabors Marocains⁶, il devance l'appel de trois années. Débarqué à Casablanca en mai 1946, il est affecté au commandement divisionnaire des Goums d'Agadir jusqu'en juin 1948, date de sa radiation des contrôles de cette unité. Il est alors occupé à des opérations de recrutement et d'entraînement des soldats marocains, auprès du 19^e Goum d'Agadir, dans le Souss, c'est-à-dire dans la région précise qu'il sillonnera durant plus de 25 ans pour sélectionner les 80 000 travailleurs qu'il dit avoir recrutés. Lorsqu'il est chargé, en 1948, de sa première mission de recrutement pour le compte des Houillères, il est toujours militaire, sous l'autorité

privée utilisée par les HBNPC de 1949 à 1992, le Service de Surveillance du Bassin.

4 Les informations que nous utilisons ici sont tirées de l'entretien réalisé par Olivier Kourchid avec Félix Mora (Kourchid, 2000), ainsi que du dossier individuel de carrière de Mora, conservé par l'Agence nationale de garantie des droits des mineurs, à Noyelles-sous-Lens.

5 Croix est une des communes de résidence des patrons nordistes du textile.

6 Les tabors sont des bataillons de soldats marocains, encadrés par des officiers français, divisés en goums (compagnies). Pour plus d'informations sur l'histoire des troupes indigènes au Maroc, voir la thèse de doctorat de M'barek Wanaim (2008).

de la Résidence générale : la demande de recrutement de travailleurs marocains pour les mines passe en effet par l'administration coloniale. D'août 1948 à mars 1950, il est rémunéré par la Résidence générale « détaché auprès des HBNPC », selon la formule utilisée par le service du personnel des Houillères (Cegarra, 1999, p. 70). L'administration coloniale joue ainsi un rôle primordial dans la mise en œuvre des premiers recrutements de travailleurs marocains pour les HBNPC⁷.

D'avril 1950 à septembre 1951, il est salarié au bassin métallurgique de la Sambre par l'Association d'Aide aux Travailleurs d'Outre-Mer de la Sambre à Maubeuge, en tant que « Conseiller pour l'emploi de la main-d'œuvre nord-africaine » (Naylor, 2018). Il se marie en avril 1951⁸ et sa situation professionnelle se stabilise en octobre 1951 lorsque les HBNPC l'embauchent définitivement. L'entreprise s'adjoint alors les services d'un très bon connaisseur du terrain, arabophone, formé au sein de l'armée au travail de sélection et de triage des populations marocaines rurales du Souss. Il est affecté au Service social marocain, une composante du Service du travail et des relations sociales, où il occupe le poste de « contrôleur social » autrement dénommé « contrôleur des colonies marocaines », chargé de la gestion spécifique des travailleurs marocains. Ce service est alors dirigé par François d'Achon, ancien capitaine d'escadron du Premier régiment de Spahis algériens pendant la Seconde Guerre mondiale⁹.

Sa carrière décolle rapidement : en avril 1952 il passe agent de maîtrise et en juillet 1963 - cas très rare pour un travailleur ayant débuté sa carrière comme

7 Deux notes émises par le service de gestion du personnel des HBNPC en octobre 1946 témoignent également du rôle de la Résidence générale dès la mise en place des premiers recrutements de travailleurs marocains : « Un surplus de 1 000 travailleurs [marocains] destinés primitivement aux Mines de la Loire sera réparti très probablement par moitié entre le Bassin de la Lorraine et celui du Nord et du Pas-de-Calais. Pour cette opération, l'accord de la Résidence reste indispensable. » (ANMT, CDF, 2004 001 265, « Note hebdomadaire sur la main-d'œuvre étrangère », 1^{er} octobre 1946). « Les Charbonnages de France nous ont informé que le recrutement de travailleurs algériens à Marseille risque de compromettre le recrutement des 5 000 travailleurs marocains que nous leur avons demandés. La Résidence du Maroc s'opposerait en effet à ce que les Marocains soient mis en contact avec les Algériens. (ANMT, CDF, 2004 001 265, « Note hebdomadaire sur la main-d'œuvre étrangère », 26 octobre 1946 ») On le voit, les considérations politiques sont déterminantes : la gestion différenciée des populations colonisées selon le modèle de la « petite colonie » s'applique également aux travailleurs coloniaux en métropole.

8 Deux enfants naissent, l'un en 1951 à La Madeleine (dans le Nord), l'autre en 1957 à Agadir (au Maroc).

9 F. d'Achon est l'auteur d'une étude consacrée aux premiers travailleurs marocains recrutés entre 1948 et 1951, publiée en 1952 dans le Bulletin économique et social du Maroc (Achon (d'), 1952).

simple employé - il devient ingénieur. Il réalise l'ensemble de sa carrière au sein du service social marocain, dont il devient le directeur au début des années 1970. Lorsqu'il prend sa retraite en avril 1987, il est « inspecteur divisionnaire », un des plus hauts grades de la hiérarchie des ingénieurs. Très bien évalué par ses supérieurs hiérarchiques¹⁰, Mora dispose d'une expérience préalable qui se renforce au fil du temps jusqu'à devenir unique au sein de l'entreprise. Il n'est sans doute pas abusif de considérer que sans être seul, Mora est l'organisateur principal du programme marocain, reconnu comme tel au sein de l'entreprise mais aussi par les travailleurs qu'il a recrutés et encadrés durant trois décennies. Ce statut particulier dans l'entreprise est bien manifesté par le mot conservé dans son dossier et rédigé par son supérieur, le chef du service de gestion des effectifs, Bayle, à son retour d'un voyage au Maroc en décembre 1965 :

« Nous venons d'effectuer un voyage de près de 5 000 km en terre marocaine. J'ai pu ainsi prendre contact avec les autorités de ce pays (ministère du travail, gouverneurs, échelons divers des provinces, consulat de France), avec les organismes coopérant au bon fonctionnement de notre mission (Office national d'immigration, compagnie Paquet...) et enfin avec le Maroc lui-même, ses coutumes, ses modes de vie et sa situation actuelle, sans oublier évidemment notre mission elle-même. [...]

Au terme de ce voyage et indépendamment des conclusions "techniques" que nous avons à en tirer, je tiens à vous faire part dès maintenant de ma satisfaction la plus totale.

Satisfaction surtout à l'égard du chef de notre mission au Maroc, dont il m'a été permis de mesurer et d'apprécier l'efficacité, le dynamisme et l'influence grâce à qui notre Bassin jouit partout d'une réputation et d'un prestige vraiment remarquables. » (ANGDM, Dossier Mora)

Mora apparaît ici comme celui qui est capable de réaliser l'interface entre la diversité des acteurs et institutions dont la mobilisation est nécessaire à la transformation des paysans du Souss en mineurs du Nord. C'est à ce titre que sa position est singulière au sein de l'entreprise, ce qui explique sans doute sa rapide

10 Lors de sa nomination comme ingénieur, le directeur délégué du Groupe d'Hénin-Liétard où il est affecté écrit : « Monsieur Mora a rendu et continue à rendre d'éminents services à l'ensemble du Bassin en recrutant la main-d'œuvre marocaine indispensable au maintien des effectifs. Il a rempli de façon remarquable les missions délicates qui lui ont été confiées, avec un sens de la négociation et un esprit d'initiative et de décision, principaux facteurs de son succès. » (ANGDM, Dossier Mora)

ascension professionnelle. Il faut aussi lire dans les paroles du dirigeant des HBNPC l'indice de la prégnance d'un schème racialisé – dont nous verrons *infra* qu'il est ancré dans l'idéologie coloniale – selon lequel une fine connaissance de la « terre marocaine », de ses us et coutumes, serait une garantie de bon gouvernement de ses populations. De ce point de vue, Mora réunit toutes les conditions pour remplir le rôle attendu de médiation culturelle entre l'univers industriel du Nord et les provinces rurales du Souss.

Mora fait valoir ses droits à la retraite en avril 1987, à l'âge de 61 ans, après plus de 35 années de service. Mais sa carrière marocaine ne prend pas fin pour autant. Quelques mois plus tard, le 2 février 1988, il signe un contrat de travail avec son ancien employeur, aux termes duquel il accepte « en qualité de conseil, de mettre ses connaissances à disposition des Houillères » et est chargé de « représenter » l'entreprise dans toutes les opérations de « réinsertion des travailleurs marocains par création d'entreprise au Maroc » (ANGDM, dossier Mora).

Il lui est ainsi confiée, alors que l'entreprise ferme ses derniers puits, la mission d'accompagner les travailleurs marocains qui s'engagent sur le chemin du retour en les aidant à la création d'une entreprise au pays. Il parachève une vie professionnelle entièrement vouée à l'encadrement des travailleurs marocains : après les avoir transformés de *fellah* en prolétaires des mines, il entend assurer leur conversion en petits entrepreneurs locaux au Maroc. L'action n'est pas bénévole : Mora perçoit un « dédommagement qui [est] fonction du nombre et de l'importance des projets menés à bonne fin ». Concrètement, les Houillères lui versent une rémunération de 6 000 francs, de janvier 1988 à décembre 1990, date de fermeture du dernier puits et de fin définitive de la carrière de Mora, soit 36 000 francs qui viennent s'ajouter à sa retraite des mines¹¹.

Mora connaît ainsi au sein des HBNPC, grâce au programme de recrutement marocain, une très forte ascension professionnelle et sociale : de fils de petit employé de presse titulaire d'un CAP, à chef de service de l'une des plus grandes entreprises françaises, égal en grade à un ingénieur formé à l'École des mines. Le colonialisme n'affecte pas uniquement le destin social des « indigènes » et des travailleurs migrants. Les trajectoires sociales et professionnelles de celles et ceux

11 À titre de comparaison, le salaire net annuel moyen d'un homme cadre supérieur en 1988 était de 239 400 francs, soit 19 950 francs par mois. Celui d'un ouvrier non qualifié était de 74 800 francs, soit 6 233 francs par mois. Mora touche donc, en honoraires s'ajoutant à sa retraite d'ingénieur, l'équivalent d'un salaire ouvrier.

qui sont chargés de leur encadrement – au sein et hors de l’armée – sont aussi profondément modelées par les opportunités ouvertes, ou les ruptures provoquées, par les relations entre la France et ses (ex-)colonies (Politix, 2006). Par-delà sa singularité, le cas Mora manifeste l’effet de long terme du colonialisme sur les existences sociales des individus y ayant contribué.

Des compétences construites en situation coloniale au Maroc et transposées dans le Nord

Mora occupe une position prééminente dans le processus de recrutement et la gestion de la main-d’œuvre marocaine. À tel point que l’on pourrait être tenté d’en faire un personnage omniscient, agissant seul et décidant de la destinée sociale et professionnelle de dizaines de milliers de travailleurs déracinés¹². La propension de Mora lui-même à se présenter comme l’ordonnateur tout-puissant des affaires marocaines dans les mines renforce ainsi l’occultation du travail pourtant crucial d’autres personnes qui participent à l’organisation du recrutement et à la gestion de la main-d’œuvre dans le Nord : il s’agit de personnels administratifs, agents du Service social marocain¹³, chefs de services, médecins. Deux cas de salariés des Houillères, tous deux arabophones et professionnels de la médecine et de l’hygiène exemplifient le processus par lequel l’entreprise mobilise des salariés dont les compétences liées à la gestion des travailleurs migrants ont été construites en situation coloniale.

Le rôle des médecins et personnels médicaux employés par les HBNPC est déterminant : au cours du recrutement, ils participent à la sélection en certifiant le bon état de santé des candidats à l’émigration. Dans le Nord-Pas-de-Calais, ce sont eux qui, à l’occasion de la visite médicale obligatoire lors de l’embauche, déclarent chaque travailleur apte au travail à la mine. Le docteur Bruno¹⁴ naît en 1924 à Brest. Après des études de médecine à l’université de Toulouse, il réalise

12 C’est l’un des reproches que l’on peut faire à l’ouvrage et aux articles de Marie Cegarra, qui se fonde quasi-exclusivement sur le témoignage de Mora pour étudier le recrutement et la gestion du personnel marocain (Cegarra, 2006, 1999)

13 L’un de ces agents, Christian Flavie – cf. infra – estime à une trentaine environ le nombre d’agents (gardes des cités pour travailleurs marocains, personnel administratif, contrôleurs sociaux) occupés à la gestion quotidienne des Marocains au milieu des années 1970.

14 Cette personne n’ayant pas – à la différence de Mora – témoigné publiquement, son nom a été anonymisé. Les informations suivantes proviennent de son dossier individuel de carrière consulté à l’ANGDM.

son internat en 1950 à l'hôpital Maurice Gaud, l'un des principaux hôpitaux publics de Casablanca. Enregistré au Conseil de l'Ordre des médecins du Maroc, il est, de 1952 à 1955, médecin contrôleur du travail au centre minier Louis Gentil de l'Office chérifien des phosphates (OCP) situé à Youssoufia, à 100 km au nord-ouest de Marrakech. En 1955, toujours employé par l'OCP, il est transféré à Khouribga (l'autre centre minier de l'OCP situé à 200 km au nord de Marrakech). Il est alors responsable du service d'électro-radiologie de l'Hôpital des Exploitations minières géré par l'OCP. En juin 1962, il candidate spontanément aux HBNPC. Sa candidature ne passe pas inaperçue : sa maîtrise de l'arabe (son dossier mentionne « arabe dialectal limité à l'examen médical ») et ses compétences en radiologie (fort utiles pour réaliser et lire les radios pulmonaires obligatoires lors du recrutement) attirent l'attention du médecin-chef Claude Amoudru. Il est également soutenu par Paul Blaclard, chef du service du travail et des relations sociales des Charbonnages de France et ancien Secrétaire général de l'OCP, qui loue sa « haute conception de son rôle » et son « dévouement inlassable » lui ayant permis de gagner « rapidement la confiance du personnel tant français que marocain, sans pour cela transiger en aucune circonstance avec le devoir que lui imposait son rôle dans l'entreprise. » Au sein des HBNPC, son activité consiste en de nombreuses visites de médecine du travail à la fosse 21 du groupe d'Hénin-Liétard et à la cokerie de Harnes, où sont employés un grand nombre de travailleurs marocains. Il participe aussi au processus de recrutement, comme en témoigne une lettre manuscrite¹⁵ non datée, sans doute adressée à son supérieur au sein du Service social marocain. Non seulement cette missive fournit une description de ses interactions avec les acteurs marocains, mais elle permet aussi de saisir le rôle central qu'il joue aux côtés de Mora lors des opérations de sélection qui reposent sur un travail médical :

La Pergola, Inezgane¹⁶

Cher Monsieur,

L'ambiance estivale du Souss ne me fait pas oublier le bassin minier du Nord. J'ai pu suivre pour le [illisible] les journées [illisible]. Je souhaite qu'elles aboutissent à des réalisations concrètes. Les objectifs que Monsieur Duchâteau¹⁷ m'avait fixés

15 L'écriture manuscrite assez relâchée rend certains mots illisibles. On ne sait pas non plus à qui la lettre est adressée.

16 Commune du Souss, à 12 km au sud d'Agadir.

17 Chef du service Travail et relations sociales des HBNPC.

n'étaient pas tous atteints samedi en raison de certaines [illisible] dans les méthodes de travail [...]. Monsieur Duchâteau m'a demandé de prolonger ma mission et d'attendre le retour du médecin-chef de la Province de Marrakech début octobre. Ce qui est acquis est l'assouplissement de la réglementation découlant de la Convention franco-marocaine¹⁸ particulièrement dans le domaine médical.

À Agadir, le recrutement reprend avec une équipe nouvelle que j'ai informée des critères médicaux en tenant compte de notre profil d'aptitudes et des prescriptions de l'ONI.

Monsieur Mora tient beaucoup à sa tutelle médicale. Je la crois utile sur bien des plans. J'assisterai donc comme me l'a demandé Monsieur Duchâteau à la « présélection Mora » puis à la visite à Agadir les 5 et 6 octobre. Je ferai tout mon possible pour être de retour le 9.

[...] Je vous prie de crois, cher [illisible] en mes sentiments dévoués. » (ANGDM, Dossier Bruno)

La trajectoire du Dr Bruno est donc celle d'un jeune médecin ayant connu ses premières expériences professionnelles au Maroc à une époque où celui-ci est toujours sous tutelle française. Sa spécialisation en médecine du travail et ses premières années de carrière à l'OCF sont, pour l'entreprise, un gage de connaissance et de savoir-faire ajustés au traitement de travailleurs marocains. Son passage par les HBNPC apparaît comme un moment de bifurcation professionnelle et personnelle qui lui permet, semble-t-il, d'opérer une transition – quelques années après l'indépendance du Maroc – entre expérience coloniale et « retour » en métropole. Son départ de l'entreprise en 1966 est en effet motivé, d'après une mention dans son dossier de carrière, par son désir de se rapprocher de la région parisienne « où il va bénéficier d'une rémunération plus élevée¹⁹ ».

Un autre portrait d'agent au service de la gestion du personnel marocain illustre les rapports entre colonialisme, politique de main-d'œuvre et trajectoires

18 Il s'agit de la convention de main-d'œuvre signée en 1963 par les gouvernements français et marocain, qui permet à l'Office national d'immigration (ONI) d'ouvrir des bureaux à Casablanca et fixe le cadre général des opérations de recrutement de l'ONI pour le compte du patronat français (de Lary, 2004). Les recrutements opérés par Mora et ses équipes hors des canaux de l'ONI sont dès lors validés ex-post par l'Office. On en trouve trace dans les dossiers de carrière, par exemple : à partir du début des années 1960 les contrats écrits deviennent plus systématiques et comportent un tampon de l'ONI.

19 ANGDM, Dossier individuel, courrier du directeur délégué du groupe d'Hénin-Liétard, où travaille Bruno, au moment de sa démission.

professionnelles. Il s'agit de Christian Flavie²⁰, qui est recruté en 1977 par Mora. Né le 8 décembre 1947 à Fez (Maroc), fils de colons français, Christian Flavie est, lui aussi arabophone. Titulaire d'un diplôme d'infirmier obtenu au Maroc, il commence à travailler pour l'Office national d'immigration à Casablanca en 1970. Il est alors chargé non seulement de la réalisation des tests médicaux²¹ lors des tournées de recrutement de diverses entreprises françaises, mais aussi de la réalisation de films audiovisuels à destination des recrues marocaines de l'Office national d'Immigration (ONI), leur présentant les conditions de vie et de travail en France. C'est à l'occasion d'un voyage d'étude en 1977 aux HBNPC, qu'il rencontre Félix Mora :

« Et donc, nous on est venu ici en voyage d'étude avec un collègue de l'ONI, pour voir un petit peu, pour monter ces diapositives, faire un reportage diapo, pour pouvoir les diffuser à Casablanca, pour qu'ils [les recrues] retrouvent un peu ce qu'on leur a dit. C'était très important. C'était à l'initiative de M. Mora d'ailleurs. [...] À la suite de ça, j'ai rencontré Monsieur Mora qui m'a fait la proposition, puisque je parlais arabe également, donc il m'a fait la proposition de venir travailler dans les Charbonnages à la main-d'œuvre étrangère pour m'occuper des Marocains. » (Entretien avec Christian Flavie, 25 juin 2013, Noyelles-sous-Lens)

Sur proposition de Mora, il déménage définitivement dans le Nord-Pas-de-Calais quelques mois plus tard pour y assurer les fonctions de « contrôleur social » dans les cités minières où sont logés les travailleurs marocains, autrefois occupées par les prisonniers de guerre allemands²². Il décrit ainsi le travail du « contrôleur social » :

« À la tête de chaque cité il y avait un chef de cité. Au-dessus du chef de cité il y avait un contrôleur social qui s'occupait de tous les problèmes sociaux de ces personnes-là. Des problèmes de n'importe quel ordre, soit sur le plan français, soit sur le plan marocain. Il fallait par exemple envoyer des mandats. Ils savaient rien faire au départ, donc on leur a appris. En plus de ça, on était chargé de faire

20 Christian Flavie est encore vivant et n'a pas, à l'instar du Dr Bruno, témoigné publiquement. Son nom a donc été anonymisé. Les informations ci-dessous proviennent d'un entretien réalisé le 25 juin 2013 et de son dossier de carrière individuel.

21 Essentiellement des tests sanguins pour vérifier si les candidats sont atteints de syphilis.

22 D'après Flavie, trois autres contrôleurs sociaux étaient employés par les Houillères, dont deux étaient arabophones et avaient travaillé au Maroc avant d'être embauchés par Mora, et l'autre était un ancien chef de cité minière.

les contrats, leurs cartes de séjours. C'est nous qui faisons tout ça. Quand ils arrivaient à échéance, on allait au commissariat porter les papiers pour les faire renouveler ou les établir. Donc ça représentait pas mal de travail. [On devait] voir comment se comportaient les Marocains, s'ils avaient des besoins. C'était pas évident, hein, attention hein... au départ ils parlaient pas trop la langue, donc il fallait voir un petit peu. » (Entretien avec Christian Flavie, 25 juin 2013, Noyelles-sous-Lens)

En plus de ce travail d'encadrement quotidien, Flavie participe aux réunions mensuelles entre les HBNPC et le Consulat du Maroc à Lille, aux côtés de Mora. Il est ainsi une des chevilles ouvrières de la bonne gestion du personnel, visant avant tout, selon lui, à prévenir les conflits et à faire en sorte que les relations entre Marocains, et entre Marocains et Français soient pacifiques. À la fin des années 1980, alors que les derniers puits sont en train de fermer, il accompagne également Mora au Maroc afin de l'aider dans sa mission d'accompagnement des créations d'entreprise des mineurs rentrés « au pays ». Il demeure 15 ans au même poste de « contrôleur social », jusqu'à son départ en 1993. Trop jeune pour pouvoir prétendre à une pré-retraite, il opte alors pour une conversion professionnelle et reprend son ancien métier d'infirmier dans un hôpital du Nord, qu'il occupe toujours lorsque je le rencontre en 2013.

On le voit donc, le recours, dans le cadre des opérations de recrutement et de contrôle des travailleurs marocains, à des professionnels dont les compétences ont été façonnées au Maroc permet d'opérer le transfert colonial. C'est là un des facteurs par lesquels le colonialisme façonne les relations sociales dans les territoires industriels du Nord.

Voir les circulations par les pratiques : encadrement totalisant et racisme colonial

Ce personnel d'encadrement, formé en situation coloniale, importe des pratiques qui s'intègrent au cadre paternaliste de gestion de la main-d'œuvre. L'encadrement pratique de la « colonie marocaine » dans le Nord-Pas-de-Calais actualise des schèmes de perception colonialistes, en les intégrant aux nécessités de la gestion concrète, quotidienne, d'une force de travail représentée comme captive et dépendante. Félix Mora se met volontiers en scène comme celui par qui et grâce à qui l'encadrement est réalisé :

« Les gens qui étaient recrutés étaient tellement ignares que mon rôle était essentiellement social. Imaginez que je devais veiller à tout, au logement bien sûr, mais aussi à leur alimentation, car ces gens voulaient économiser le plus possible et en conséquence ne se nourrissaient pas comme il convenait. Je les aidais à garder le contact avec leur famille. S'il y avait un décès, je m'occupais du rapatriement. Si quelqu'un était blessé, j'allais le voir à l'hôpital. Ce qui concernait les héritages, les mariages, les successions, tout passait par mes mains. Et je m'obligeais à descendre au fond deux ou trois fois par semaine, pour voir leurs conditions de travail et vérifier si leur rémunération était normale. Ils ne connaissaient personne d'autre que moi. Je me chargeais d'expédier leurs économies par mandat. Si ces mandats étaient détournés, j'intervenais. À l'époque, je m'occupais de 4 000 Marocains mais j'en ai eu jusqu'à 10 000. Mon bureau était à Billy-Montigny et je rayonnais en voiture dans les cités²³ ».

Ce propos de Mora, qui relate des pratiques des années 1950 et 1960, est fortement teinté d'un paternalisme classique du répertoire des représentations des populations colonisées comme essentiellement inférieures, sous-éduquées voire sous-évoluées. Il laisse à penser que le domaine d'activité d'un « contrôleur social » est vaste, touchant aux conditions de vie des familles au Maroc, aux relations de parenté à distance entre les Marocains et leurs familles au Maroc, à l'organisation et l'affectation des logements dans les camps ou dans les maisons des mines, à l'organisation administrative du travail marocain²⁴ et aux questions médicales.

L'étendue de ces domaines d'activité manifeste aussi le caractère totalisant de l'entreprise minière, institution qui ne se contente pas de régler la vie professionnelle de ses travailleurs, mais aussi de fournir un cadre à leur vie domestique. Cet encadrement de la main-d'œuvre n'est pas chose nouvelle dans les mines, où se développe un paternalisme patronal fort visant à fixer la main-d'œuvre dès la fin du XIX^e siècle (Trempe, 1971). Mais il prend une forme exacerbée dans le cas des travailleurs marocains, dont l'encadrement n'est pas sans rappeler, là encore, celui des travailleurs algériens dans les foyers Sonacotra (Hmed, 2006), ainsi que le traitement spécifique des travailleurs coloniaux durant

23 Entretien réalisé et retranscrit par Marie Cegarra (Cegarra, 1999, p. 70).

24 On retrouve, dans les dossiers individuels de carrière, la signature de Mora sur l'ensemble des documents établis lors de l'entrée et de la sortie des travailleurs marocains de l'entreprise.

les deux guerres mondiales en France²⁵ : le contrôle social exercé au travail est prolongé de multiples autres formes de contrôle, en lien notamment avec les conditions de logement.

L'espace domestique est, aux HBNPC, l'enjeu d'une surveillance et d'un encadrement d'autant plus fort qu'il s'agit d'un espace clos et distinct : les cités de travailleurs marocains²⁶ s'apparentent à des corons, mais où les maisons ne comporteraient pas d'étage et ne seraient pas occupées par une famille mais par plusieurs travailleurs « célibataires ». Les plus importantes ont comporté jusqu'à 200 à 300 Marocains. Elles consistaient en un ensemble de maisons basses comportant la plupart du temps deux ou trois chambres autour d'une salle de vie commune. Dans chaque chambre, deux travailleurs marocains disposent chacun d'un lit et d'une armoire. Leur mode de répartition est relaté par Christian Flavie :

« On avait des logements qui étaient avec une cuisinière centrale, et autour de cette cuisinière deux ou trois chambres. Deux par chambre. Et on remplissait en fonction de la demande. Par exemple, vous aviez une cité ici à Noyelles, qui appartenait au 5 de Sallaumines, à côté, c'étaient des chambres où on pouvait en mettre entre deux et quatre. Donc, en général, ils se regroupaient par affinité. On n'imposait pas. C'est pour ça d'ailleurs que Monsieur Mora a tenu toujours à respecter leur ethnie, c'est-à-dire d'où ils venaient pour, justement, ce qui me paraissait très important, pour les logements. Parce qu'il y avait, pour nous qui devions nous occuper des cités de travailleurs étrangers, on veillait à ce que ça se passe bien. Notamment au niveau ambiance, pour qu'ils s'adaptent. Et donc on les mettait selon leur affinité. En général quand ils venaient de la même région il n'y avait pas de problème, mais si on changeait un peu, il y avait déjà

25 L'étude des migrations marocaines, si elle rompt avec le prisme algérien de la sociologie de la migration, permet de montrer les convergences entre traitements des populations algériennes et marocaines, mais aussi les éléments communs au traitement des travailleurs coloniaux dans des périodes historiques précédentes. A propos de l'encadrement militaire de la main-d'oeuvre coloniale durant la Première Guerre mondiale, un strict système d'enrégimentation visait à contrôler l'ensemble des aspects de la vie sociale des travailleurs coloniaux, au travail ou hors travail. Ces derniers étaient regroupés par contingents, sur la base de leur nationalité, puis logés et nourris dans leurs baraquements, à côté des usines (Stovall, 1993).

26 La plupart de ces cités - comme la cité des Pavillons à Billy-Montigny, la cité Nouveau Monde à Wallers ou encore la cité Cocorico à Fouquières-sous-Lens - sont aujourd'hui détruites : on ne peut en apercevoir quelques images que dans certains films documentaires, comme ce reportage sur FR3 le 25 janvier 1979 [en ligne : <https://www.ina.fr/video/R12164447/les-mineurs-marocains-a-noyelles-sous-lens-video.html>, consulté le 9 septembre 2018], ou le documentaire de Marie Bonnard, Les ayants-droit, diffusé sur FR3 Hauts-de-France en janvier 2014.

quelques petits problèmes. C'était inhérent un petit peu, l'un était d'une certaine province, l'autre d'une autre, et ils ne s'accordaient pas. Donc nous on veillait à mettre un peu d'huile dans les rouages pour que ça fonctionne²⁷ ».

La cité de travailleurs marocains est le lieu de l'encadrement hors travail réalisé par les « contrôleurs sociaux », en rapport avec des « auxiliaires » recrutés par Mora parmi les mineurs marocains, avec l'accord du Consulat du Maroc à Lille. Un gouvernement des corps et des conduites y est exercé, visant à contrôler la discipline des travailleurs et à maximiser leur productivité. Un document en atteste, qui relate une réunion organisée, en mars 1964, afin d'établir un bilan des conditions de vie des Marocains dans les cités minières²⁸. Outre Félix Mora, sont présents à la réunion des représentants de la direction des Houillères, des responsables du service de gestion du personnel, et les docteurs Amoudru et Bruno, chargés du suivi médical des travailleurs marocains. Une grande variété de sujets sont discutés. Le premier point de la réunion concerne l'« alcoolisme » des Marocains. Le Dr Bruno constate « que les dosages de l'alcool effectués sur 17 blessés étaient importants ». Une enquête est diligentée de façon à obtenir « les noms des quelques cas éthyliques invétérés » et d'en savoir plus « sur l'absorption de boissons alcoolisées dans les cités et sur les lieux de travail. » Les archives consultées ne permettent pas de connaître les suites données à cette enquête, ni de mettre en perspective ce contrôle avec une éventuelle surveillance de la consommation d'alcool chez les autres mineurs. Moralisation et encadrement se conjuguent et s'étendent aux aspects les plus banals du quotidien hors-travail. Ainsi, l'ordre du jour de la réunion passe ensuite à l'équipement des cités en toilettes et douches, au ramassage des poubelles dans les cités, à l'aménagement de salles de jeux, au nettoyage bimensuel obligatoire (à la charge des travailleurs) des bleus de travail, à l'ouverture des volets des chambres, à l'alimentation et la formation du personnel des camps. Un souci de prise en charge la plus complète possible des travailleurs marocains anime les participants et rien ne semble devoir être laissé au hasard. Les exigences des salubrité et d'hygiène sont omniprésentes, sous le contrôle des médecins. La standardisation des procédures passe ainsi par un ajustement de corps perçus comme inadaptés au climat local, que l'on alimente, et renforce en vitamines.

27 Entretien avec Christian Flavie, 25 juin 2013, Noyelles-sous-Lens.

28 Centre historique minier, OP28 C2 100, Comportement du personnel marocain - Compte-rendu des réunions des 3 et 4 mars 1964.

« 5 000 boîtes de sardines sont mises à la disposition des ouvriers marocains dans les cités (0,90 F.) ; les chefs de camp feront le nécessaire pour persuader les ouvriers de consommer ces sardines et les amener à manger du poisson.

Le Dr Amoudru approvisionnera de capsules vitaminées le Service du Personnel qui se chargera de les faire prendre par les nouveaux arrivés pendant une période de six mois, dès le début du stage au Service formation. »

La surveillance s'étend aussi à la sexualité des travailleurs marocains. Christian Flavie raconte, à propos des « problèmes de mœurs » auxquels son travail de « contrôleur social » le confronte :

« Vous savez dans toutes les ethnies comme chez nous, il y a des problèmes de mœurs. Faut le dire, parce que bon, ce sont des gens, tout en étant... on les appelait des célibataires ici, mais ils avaient leurs familles au Maroc. Il faut bien, si vous voulez, que cela se passe. Il faut bien qu'il y ait... parce que nous on tolérait pas dans les logements... bon, qu'il y ait des filles qui passent, parce que bon, il faut bien que ça se fasse, hein, c'est le passage obligé, mais qu'elles restent dans le logement c'est pas possible. Parce que là, si vous voulez, c'est le début des bagarres, parce que ça devient une attirée, et elles se font embêter par un tel ou un tel dans le logement. Et des fois ça dégénérait. »

Le contrôle des corps et de la sexualité se combine, dans les propos de Flavie comme dans nombre d'archives de l'entreprise, à la racialisation des travailleurs marocains. La mise au travail des mineurs marocains, dans le cadre d'une division raciale du travail analogue à celle qui existait par exemple dans l'industrie automobile (Pitti, 2008), passe aussi par la mobilisation de stéréotypes raciaux liés à l'idéologie et à la gestion coloniale des populations. Ainsi, le caractère totalisant du traitement dont sont l'objet les travailleurs marocains s'inscrit dans la continuité du traitement ségrégué des travailleurs coloniaux durant la Grande Guerre (Dornel 1995, 58-62). De fait, les travailleurs marocains ne sont pas mobilisés dans le cadre d'un effort de guerre : ils demeurent relativement libres de leurs mouvements (même si leurs passeports ne leur sont normalement restitués qu'à l'issue de leur contrat) et certains quittent l'entreprise sans demander d'autorisation. On retrouve néanmoins des traits communs assez marquants, qui prennent des formes diverses. La « mixophobie » des administrateurs coloniaux et des militaires, qui redoutent tout métissage et exercent un contrôle sur la

sexualité des travailleurs coloniaux (Dorlin 2009 ; Stoler 2005), se retrouve sous une autre forme dans le discours de Flavie : limiter les contacts entre les travailleurs marocains et les « filles » françaises n'est pas, comme dans le cas des travailleurs indigènes de la Première Guerre mondiale, associé à un risque de dégénérescence de la race blanche, mais à un problème d'ordre social.

Enfin, l'existence de cités réservées aux travailleurs marocains et d'un personnel dédié à cette catégorie de travailleurs marque aussi la persistance du modèle colonial de la colonie fermée, étanche aux autres. Les rapports entre travailleurs marocains, travailleurs français et autres travailleurs étrangers sont sinon empêchés, du moins limités aux situations de travail, où la discipline du travail minier souterrain codifie les relations et limite les occasions de conflit. Les circulations coloniales et post-coloniales entre le Souss et les territoires industriels du Nord impliquent l'installation et la concentration dans des espaces circonscrits (la cité minière, le puits) de plusieurs milliers de travailleurs marocains. Les efforts décrits dans ce chapitre pour gérer ces populations révèlent des logiques d'étanchéisation et de traitement différencié qui s'appuient sur des compétences et des pratiques de gestion des populations forgées en situation coloniale, et qui paraissent ajustées aux besoins de la récession charbonnière. Ces logiques ne sont toutefois ni univoques ni absolues. Elles se transforment et s'affaiblissent sous l'effet des dynamiques propres des circulations migratoires et de la recomposition économique des territoires sous l'effet de la fermeture des mines : majoritaires, dans les années 1980, au fond de la mine, un nombre important de mineurs marocains s'installent, gagnent le droit de vivre en famille et donc de quitter les cités²⁹. Ils connaissent ainsi, au fil de leurs itinéraires professionnels, une prolétarianisation inachevée (Perdoncin, 2021).

Conclusion

Transformer de jeunes paysans du Souss en travailleurs de la mine passe par un travail d'organisation, d'encadrement et de représentation des travailleurs qui met en jeu les relations entre États et entreprises de part et d'autre de la Méditerranée. Cette construction d'une main-d'œuvre exploitable s'inscrit dans un contexte économique particulier - une récession économique - et dans l'histoire longue des rapports coloniaux et migratoires entre le Maroc et l'Europe et du traitement

²⁹ C'est un des acquis des luttes menées par les mineurs marocains lors de deux grèves en 1981 et 1987 pour l'égalité de traitement (Gay et Perdoncin, 2016).

différencié des travailleurs marocains. Logiques d'accumulation et mécanismes d'exploitation d'une part, processus d'altérisation et de racialisation d'autre part se mêlent donc pour définir la position de ces mineurs marocains dans les rapports sociaux de production dans un secteur minier engagé dans une longue récession économique. Les connexions établies via le programme de recrutement de travailleurs marocains entre le Nord et le Souss, ont permis à l'exploitation charbonnière de s'éteindre progressivement sans provoquer de heurts sociaux de grande ampleur. Les migrations organisées par l'entreprise entre le Maroc et le bassin minier, en mobilisant un personnel marqué par l'expérience coloniale, ont constitué un élément fondamental de la liquidation de la mono-industrie charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais.

Les trajectoires sociales des agents chargés du recrutement et de l'encadrement des travailleurs marocains, manifestent toutes un rapport étroit au Maroc colonial. Leurs compétences, notamment linguistiques, acquises au contact des populations colonisées, leur permettent de se faire comprendre et de déployer des efforts de persuasion et de négociation au service de la mise au travail des mineurs marocains. Leurs trajectoires professionnelles sont aussi diversement affectées par le caractère totalisant de l'encadrement et par la récession charbonnière. Certains - comme Mora - construisent une ascension professionnelle par le contrôle de ces travailleurs et en s'affirmant comme des acteurs clé de la récession charbonnière. D'autres - comme Flavie - voient leurs carrières professionnelles fortement perturbées par la fin d'un système dans lequel ils occupent une place plus marginale de petit encadrant. Dans tous les cas, on voit le rôle déterminant d'agents formés dans et par la colonisation, dans le traitement des populations immigrées en provenance des colonies et dans la gestion sociale d'une récession économique à l'échelle d'un bassin d'emploi.

La construction et le traitement d'une main-d'œuvre exploitable ont ainsi partie liée avec le colonialisme, sans pour autant s'y réduire (Perdoncin, 2018a). De façon générale, la « situation coloniale » (Balandier, 2001) a produit des effets sur les caractéristiques générales des migrations marocaines vers la France, et a rendu le recrutement de travailleurs marocains dans les mines non seulement possible, mais aussi désirable. On a montré dans ce chapitre que l'examen des trajectoires des agents en charge de cet encadrement, et les pratiques concrètes de gestion des travailleurs en métropole permettent de révéler ces « héritages coloniaux », *i.e* les transferts de pratiques et de représentations entre le Maroc et

la France. Pratiques de contrôle et représentations constituent les deux faces d'une même pièce : l'imaginaire colonial façonne les institutions comme les techniques de recrutement, d'encadrement et de disciplinarisation de la main-d'œuvre migrante. Ainsi, si les effets de la colonisation et de la décolonisation du Maroc peuvent être appréhendés au travers des pratiques des encadrants, ils peuvent aussi être repérés dans les catégories raciales utilisées pour structurer la migration et gouverner la main-d'œuvre marocaine. De fait, ces travailleurs sont affectés aux postes les plus pénibles du fond de la mine, que les travailleurs français quittent au fil de la récession charbonnière et de la transformation des carrières dans les mines (Perdoncin, 2021). Cette dimension, que nous n'avons pas abordée dans ce texte, est essentielle afin de comprendre comment les Marocains recrutés par Mora et ses équipes - eux-mêmes étant fortement imprégnés de schèmes racistes coloniaux présents de longue date en métropole (Macmaster, 1991, 1997 ; Reynaud-Paligot, 2006) - sont transformés en une main-d'œuvre exploitable. Notamment, la division entre Arabes et Berbères, caractéristique de l'idéologie coloniale, oriente et légitime la façon dont sont encadrés les mineurs marocains. Mais ces catégories, cette idéologie raciste relative aux Nord-Africains et aux Berbères, ne sont pas transférées par la seule force des discours et des imaginaires (coloniaux ou non) : c'est parce qu'elles s'inscrivent dans une organisation du travail qu'elles sont utilisées de façon opératoire. La race participe ainsi de la définition des coordonnées de la classe.

L'histoire que l'on vient de retracer n'est ainsi pas uniquement celle du recrutement et du contrôle de part et d'autre de la Méditerranée. C'est aussi l'histoire de leur intégration à un segment de la classe ouvrière dont la reproduction est empêchée par une politique de récession. La racialisation et l'assignation s'articulent avec l'agentivité de travailleurs qui disposent de marges de manœuvre et qui apprennent, au fil de leurs itinéraires professionnels, à se mobiliser individuellement et collectivement pour faire venir leurs familles, connaître des formes de mobilités professionnelles au sein et hors de l'entreprise ou encore faire valoir leurs droits (Gay et Perdoncin, 2016), contrecarrant ainsi les mécanismes de contrôle mis en place par leurs encadrants.

Bibliographie

Achon (D'), François, 1952, « Les ouvriers marocains dans le département du Nord et du Pas-de-Calais », *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 56, p. 29-37.

Atouf, Elkbir, 2009, *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France, 1910-1963*, Connaissances et savoirs, Paris.

Balandier, Georges, 2001, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 110, p. 9-29.

Barros (de), Françoise, 2006, « Contours d'un réseau administratif "algérien" et construction d'une compétence en "affaires musulmanes" », *Politix*, n° 76, p. 97-117.

Berriane, Mohamed, de Haas, Hein, Natter, Katharina, 2015. « Introduction: Revisiting Moroccan Migrations », *The Journal of North African Studies*, vol. 20, n° 4, p. 503-521.

Blanchard Emmanuel, 2018, *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, La Découverte (Repères).

Blanchard, Pascal, Bancel, Nicolas, Lemaire, Sandrine (dir.), 2005, *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Le Grand Livre du mois, Paris.

Cabot, Bastien, 2017, « À bas les Belges ! » *l'expulsion des mineurs borains (Lens, août-septembre 1892)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Cegarra, Marie, 2006, « Récession et immigration les mineurs marocains dans les mines de charbon du Nord/Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, n° 21, p. 157-164.

Cegarra, Marie, 1999, *La mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq.

Dorlin Elsa, 2009, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, La Découverte, Paris.

Dornel, Laurent, 1995, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, n° 20, p. 48-72.

Fontaine, Marion, 2014, *Fin d'un monde ouvrier. Liévin, 1974*, Éditions de l'EHESS, Paris.

Gay, Vincent et Perdoncin, Anton, 2016, « Facing de-industrialisation. Immigrant coal miners and car factory workers' struggles in France (1980s) », *IIIrd International Conference Strikes and Social Conflicts Proceedings*, CEFID-UAB, Bellaterra, p. 776-788

Hmed, Choukri, 2006, « "Tenir ses hommes" : la gestion des étrangers "isolés" dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie », *Politix*, n° 37, p. 11-30.

Jounin, Nicolas, 2004, « L'ethnisation en chantiers : reconstructions des statuts par l'ethnique en milieu de travail », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 3, p. 103-126.

Kourchid, Olivier, 2000, « Les processus de recrutement des mineurs marocains de M. Mora », in *Mineurs immigrés, histoire témoignages, 19e-20e siècles*. Institut d'histoire sociale minière - VO Éditions, Montreuil, p. 201-208.

Lacroix, Annick, 2022, *Un service pour quel public ? Postes et télécommunications dans l'Algérie colonisée (1830-1939)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Lary (de), Henri, 2004, « Les accords bilatéraux en matière d'immigration conclus par la France », in Bobevaet, Daniela et Garson, Jean-Pierre (dir.), *Migration et emploi. Les accords bilatéraux à la croisée des chemins*, OCDE, Paris, p. 49-60.

Macmaster, Neil, 1997, *Colonial Migrants and Racism : Algerians in France, 1900-62*, St. Martin's Press, New York.

Mulonnière, Hugo, 2023, *Administrer le travail des « Nord-Africains » en métropole (1919-fin des années 1940) : contribution à une socio-histoire de l'État en contexte impérial*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, Université de Rouen.

Naylor, Ed, 2018, « Promoting "Harmonious Cohabitation" in the Metropole: The Welfare Charity Aide Aux Travailleurs D'Outre Mer (1950-1975) », in *Frances Modernising Mission: Citizenship and the Ends of Empire*, Palgrave Macmillan, London, p. 167-197

Perdoncin, Anton, 2021, « Tous au charbon ? Inégalités de carrières et mobilités ouvrières dans la récession (Nord-Pas-de-Calais, 1945-1990) », *Genèses*, n° 122, p. 10-34.

Perdoncin, Anton, 2018, « (Post)Colonial Migrations between States and Companies: Moroccan Workers in Europe », in: Davis, M. H., Serres, T. (éd.), *North Africa and the Making of Europe: Governance, Institutions and Culture*, Bloomsbury Academic, New York, p. 67-89.

Pitti, Laure, 2008. « Catégorisations ethniques au travail. Un instrument de gestion différenciée de la main-d'œuvre ». *Histoire & Mesure*, vol. 20, n° 3-4, p. 69-101.

Politix, 2006. *La colonie rapatriée*, n° 37.

Ponty, Janine, 1988, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris.

Reynaud-Paligot, Carole, 2006, *La république raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Presses Universitaires de France, Paris.

Rinauro, Sandro, 2012, La frontière irrésistible : l'immigration irrégulière des Italiens en France après la deuxième guerre mondiale, *Migrations Société*, n° 141-142, p. 13-26.

Rosental, Paul-André, 2017, *Silicosis: A World History*, John Hopkins University Press, Baltimore.

Saada, Emmanuelle, 2017, « Nationalité et citoyenneté en situation coloniale et post-coloniale », *Pouvoirs*, n° 160, p. 113-124.

Saada, Emmanuelle, 2006, « Un racisme de l'expansion : les discriminations raciales au regard des situations coloniales », in Fassin, D., et Fassin, E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, La Découverte, Paris, p. 55-71.

Sayad, Abdelmalek, 1979, « Qu'est-ce qu'un immigré ? », *Peuples Méditerranéens*, n° 7, p. 3-23.

Spire, Alexis, 2003, « Semblables et pourtant différents. La citoyenneté paradoxale des "Français musulmans d'Algérie" en métropole ». *Genèses*, n° 53, p. 48-68.

Stoler, Ann-Laura, 2005, « Genre et moralité dans la construction impériale de la race », *Actuel Marx*. vol. 38, n° 2, p. 75-101.

Stovall, Tyler, 1993, « Color-blind France ? Colonial Workers during the First world war », *Race & Class*, vol. 35, n° 2, p. 35-55.

Trempé, Rolande, 1971, *Les mineurs de Carmaux, 1848-1914*, Éditions ouvrières, Paris.

Wanaim, M'bark, 2008, *Goumiers, Spahis et tirailleurs marocains de l'armée française : engagement, parcours et oubli (1908-2006)*, thèse de doctorat d'histoire, Paris 1.